

Budget rectificatif 6/2016: mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour l'Allemagne

2016/2268(BUD) - 21/11/2016 - Position du Conseil sur le projet de budget

Le 19 octobre 2016, la Commission a soumis au Conseil le projet de budget rectificatif (PBR) n° 6 au budget général pour 2016, qui porte sur l'intervention du Fonds de solidarité de l'UE pour un montant total de **31.475.125 EUR en crédits d'engagement et de paiement**.

L'objectif de cette proposition est de fournir une aide financière à l'Allemagne à la suite d'une série d'inondations extrêmement intenses et de courte durée qui ont touché la région de la Basse-Bavière en mai et juin 2016.

Les crédits correspondants doivent être affectés selon l'article 13 06 01 (Fonds de solidarité de l'UE - Assistance aux États membres en cas de catastrophe naturelle majeure ayant de graves répercussions sur les conditions de vie, l'environnement naturel et l'économie).

Le 15 novembre 2016, le Conseil a adopté sa position sur le projet de PBR n° 6 au budget général 2016, tel qu'il figure à l'annexe technique de l'exposé des motifs du projet de budget rectificatif ([voir annexe doc. Conseil 13852/16](#)).